



## Etablissement Public des Musées :

### La **CFDT** quitte la salle !

A l'ouverture de la séance du Comité de suivi qui était convoqué ce jour (15 septembre), les représentants de la **CFDT** ont annoncé qu'ils ne participeraient pas à la réunion qui devait aborder divers sujets ayant trait aux Ressources Humaines.

**Toutes les réponses aux questions qui concernent les personnels du futur Etablissement Public Administratif (EPA) des musées dépendent étroitement du cadre juridique dans lequel ces personnels, de tous grades, exerceront leurs métiers ou fonctions : statut juridique de l'EPA, composition du futur Conseil d'Administration, rôle et pouvoirs du futur président de l'établissement public. De ce futur cadre nous ne savons toujours rien !**

**La **CFDT** a décidé de ne plus cautionner, par sa présence, un projet qui se met en place sans négociations : malgré le discours rassurant de l'Administration, nous considérons que le changement radical de statut que constitue le transfert dans un Etablissement public, aura des conséquences (positives et/ou négatives) sur le travail quotidien des agents.** Pour notre syndicat, le dialogue social ne peut pas se limiter à la communication d'informations parfois contradictoires selon les sources ; nous voulons des négociations véritables à partir du cadre juridique et règlementaire que doit choisir la ville de Paris !

Quand la Mairie aura choisi le statut juridique qu'elle souhaite pour ses musées, et seulement à ce moment là, **la **CFDT** participera à des négociations sérieuses sur toutes les questions qui concernent la vie au travail des personnels des musées** (sur les régimes indemnitaires, les cycles de travail, les conditions de travail, les prestations sociales...).

Comme nous l'a déclaré un membre du Secrétariat Général de la Mairie, « dans ce dossier les questions de personnels ne sont pas une priorité » !?

Nous appelons l'ensemble des organisations syndicales à se retirer de cette mascarade.